

Hebdo Canada

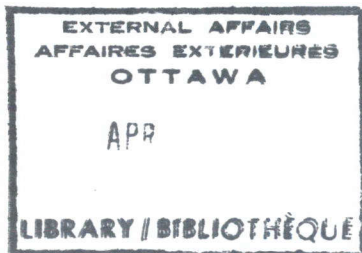


Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 11
(hebdomadaire)

le 17 mars 1976

Les perspectives encourageantes de l'économie canadienne sont confirmées	1
Subvention au collège d'Edmonton	2
La visite du premier ministre du Pakistan	3
Mission ministérielle en Asie du Sud-Est	3
Emplacement historique	3
Les fermetures d'hôpitaux en Ontario suscitent des rumeurs d'élections	3
Un Québécois remporte la médaille d'or à Bruxelles	4
Les déchets solides: une société canadienne relève le défi	6
Dépôt des prévisions des dépenses ..	6
On apprend à tout âge	6



Les perspectives encourageantes de l'économie canadienne sont confirmées

Les prévisions faites au début de l'année par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Don Jamieson, concernant l'économie canadienne, viennent d'être confirmées par la Banque de Montréal, dans le numéro de février de sa Revue des Affaires qui prévoit elle aussi une reprise, non pas dynamique mais au moins normale, de l'activité économique du pays au cours de la présente année. A l'appui de ces perspectives encourageantes, voici quelques extraits de la revue citée plus haut:

Au début de 1976, les perspectives sont beaucoup plus favorables qu'il y a un an. Les stocks excessifs du début de 1975 ont maintenant disparu et la construction domiciliaire ainsi que les dépenses de consommation se développent à un rythme assez rapide. La plupart des grands pays industrialisés commencent à remonter des abîmes de la récession de 1974-75, en particulier nos deux principaux partenaires commerciaux, les États-Unis et le Japon. Par conséquent, 1976 devrait être une bien meilleure année pour les exportations canadiennes.

Bien que le taux d'inflation reste très préoccupant pour tous, l'année dernière a déjà connu une certaine amélioration et l'on peut penser que le ralentissement se poursuivra durant l'année.

La plupart des prévisions de croissance du Produit national brut réel en 1976 sont de l'ordre de 5 à 7%; la Banque prévoit un gain de 6¼%. En évaluant les perspectives de l'économie canadienne en 1976, il faut cependant interpréter avec une certaine prudence les prévisions de croissance économique. L'importance relativement grande de la progression prévue en 1976 ne signifie pas que l'année verra une croissance dynamique.

Emploi-chômage

Étant donné que la croissance économique en 1976 ne sera sans doute pas très forte, la croissance de l'emploi ne pourra être que modeste. Elle s'accélérera probablement quelque peu à mesure que l'utilisation de la capacité progressera dans le courant de 1976. On prévoit une progression de l'emploi

de l'ordre de 2½ à 3% et, l'effectif de la population active augmentant beaucoup plus lentement que l'an dernier, il semble que le chômage devrait légèrement baisser et revenir à un peu moins de 7%.

* * * *

Inflation

Quant à l'inflation, les prix connaîtront sans doute une pression à la hausse cette année en raison du déblocage des prix dans diverses provinces et des très importantes augmentations de taxes municipales qui se préparent. Les prix de l'énergie continueront certainement de monter, mais moins vite que les deux années précédentes. Enfin, les fortes augmentations de salaires de 1975 ne se sont pas encore pleinement répercutées sur les prix de détail.

Toutefois, plusieurs facteurs jouent en faveur d'un ralentissement de la hausse des prix. La reprise prévue en Amérique du Nord et à l'étranger ne sera probablement pas forte au point que la demande exercera des pressions excessives sur les prix. Après de bonnes récoltes en 1975, les prix des céréales se sont tassés et les autres prix agricoles ne devraient pas progresser autant que ces dernières années. Enfin, les mesures de contrôle des prix et des salaires qui sont entrées en vigueur l'automne dernier ralentiront certainement dans une certaine mesure la progression des prix.

Toutefois, les prix à la consommation étant déjà de près de 4% supérieurs à la moyenne de 1975, notre prévision de ralentissement des augmentations de prix représente une augmentation

moyenne de 9% pour l'ensemble de l'année.

* * * *

Forte activité de la construction

Le nombre de mises en chantier a atteint son point le plus bas en mars 1975 et n'a fait que progresser fermement depuis. Une forte stimulation de la construction domiciliaire par les gouvernements fédéral et provinciaux a déclenché une poussée qui a vu le nombre de mises en chantier en décembre atteindre le taux annuel record de 313 000 unités. Ce chiffre est beaucoup trop élevé pour être maintenu, mais l'activité devrait rester forte dans ce secteur et un total de l'ordre de 250 000 unités semble être très possible. Ce chiffre se traduirait par un gain de 16% des dépenses réelles pour la construction domiciliaire, contre des baisses de 3% et 12% dans les deux années précédentes.

Malgré le nombre élevé de mises en chantier prévues, le marché du logement restera probablement étroit. Le nombre d'appartements vacants dans la plupart des grandes villes est extrêmement faible et le nombre de mises en chantier en 1975 et 1974 n'a été que de 231 000 et 222 000 unités respectivement, très au-dessous de l'objectif du Conseil économique qui était de 245 000 unités pour la période 1973-1977.

* * * *

Dépenses du secteur public

Alors que la construction domiciliaire, les stocks et les biens de consommation durables alimenteront le redressement de l'économie cette année, le domaine où l'on enregistrera la plus faible progression sur douze mois sera celui des dépenses du secteur public pour l'achat de biens et services. Le gouvernement fédéral a promis de réduire la progression du nombre de fonctionnaires, de faire des économies considérables, de veiller à ce que les augmentations de traitement des fonctionnaires respectent des lignes directrices du programme anti-inflation. On prévoit également que les provinces et municipalités réduiront leurs augmentations de dépenses pour aider à combattre l'inflation et aussi parce qu'elles ne voudront pas augmenter sensiblement les impôts ou la dette publique.

...De toute évidence, si l'on veut sé-

rieusement essayer de limiter les dépenses du secteur public et freiner ainsi l'inflation, c'est dans le domaine des paiements de transfert que les gouvernements devront fixer des priorités plus réalistes et limiter le taux de croissance exagéré.

Amélioration des exportations

En raison des meilleures perspectives sur notre principal marché des exportations, les États-Unis, qui absorbaient ces dernières années un peu plus de 65% de nos exportations de marchandises, il est probable que 1976 verra une amélioration de la balance commerciale du Canada. L'an dernier, les exportations vers les États-Unis ont augmenté de moins de 1%, chiffre très inférieur à la tendance à long terme et à l'augmentation de 24% enregistrée en 1974. Cette année, les exportations d'automobiles, de bois de construction, de minéraux et, avant la fin de l'année, de papier journal, devraient être largement supérieures à leurs niveaux déprimés de 1975. Le redressement dans l'automobile et le bois de construction se fonde sur un renforcement des marchés de l'automobile et de la construction domiciliaire aux États-Unis. Quant aux minéraux et au papier journal, on prévoit un accroissement par suite de l'épuisement de stocks très élevés, non seulement aux États-Unis, mais aussi chez certains de nos autres partenaires commerciaux. De fortes ventes de céréales à la Russie seront un important facteur positif dans l'équilibre de la balance commerciale cette année.

Les exportations de pétrole sont, bien entendu, un point faible et les quotas d'exportation ont été radicalement réduits cette année. En fait, la valeur des exportations de pétrole déclinera probablement d'un peu plus de 1 milliard de dollars.

Pour les importations en général, nous prévoyons une légère augmentation réelle comparée à une baisse de 4% en 1975, augmentation due surtout à la reprise des dépenses de consommation en biens durables.

Quant aux services, il semble que le déficit sera beaucoup plus grand cette année. Les Jeux olympiques devraient amener une rentrée importante de dollars de tourisme, mais les plus fortes dépenses d'intérêts résultant du récent afflux de capitaux feront plus que compenser ce gain.

* * * *

En résumé, les dépenses de consommation (particulièrement pour des biens durables), la construction domiciliaire, la constitution de stocks et les exportations seront probablement les points forts de l'économie cette année. Dans l'ensemble, le P.N.B. réel devrait augmenter de 6% environ et le rythme de croissance devrait être relativement égal durant l'année. Les prix devraient mieux se comporter qu'en 1974 et 1975, mais l'inflation reste le principal problème dans notre pays.

Subvention au collège d'Edmonton

Le gouvernement fédéral versera un million de dollars pour l'achat du collège Saint-Jean d'Edmonton (Alberta), ce qui permettra de maintenir ouvert un établissement qui dispense, en français, des cours de perfectionnement linguistique aux professeurs dont la langue de travail est celle de la minorité de langue officielle, ou qui enseignent le français langue seconde, a annoncé récemment le secrétaire d'État, M. J. Hugh Faulkner.

Un autre montant, équivalant à 25 p. cent des frais d'exploitation de la faculté d'éducation du collège, sera également accordé, en plus du paiement de 10 p. cent versé dans le cadre du programme visant à aider les établissements d'enseignement postsecondaire de la minorité de la langue officielle.

La contribution d'un million de dollars à titre de participation au coût total de l'achat (pas encore déterminé) correspond à la politique de frais partagés telle qu'appliquée précédemment par le fédéral et d'autres provinces. Cette formule de participation fédérale prévaut déjà dans le cas du collège Saint-Boniface, à Winnipeg, ainsi qu'au collège Sainte-Anne, à Church Point, en Nouvelle-Écosse. La province de l'Alberta paiera donc la différence entre le montant de cette subvention et le prix d'achat.

Le collège Saint-Jean est le seul établissement d'enseignement postsecondaire de langue française à l'ouest de Winnipeg. Il compte plus de 150 élèves et offre des cours préparant au baccalauréat et au baccalauréat en éducation. Les étudiants de l'Université de l'Alberta qui suivent des cours de français fréquentent également le collège Saint-Jean.

La visite du premier ministre du Pakistan

Le premier ministre de la République islamique du Pakistan, M. Zulfikar Ali Bhutto, et la Bégum Nusrat Bhutto étaient en visite officielle au Canada du 23 au 26 février 1976, en réponse à l'invitation du premier ministre Trudeau. Pendant leur séjour en sol canadien, le premier ministre et la Bégum Bhutto ont été chaleureusement accueillis à Ottawa et à Toronto. Dans la capitale, ils ont été reçus par le gouverneur général et Mme Léger. Accompagné de M. Donald S. Macdonald, M. Bhutto s'est rendu à Toronto où il a rencontré le premier ministre de l'Ontario, M. William G. Davis, et le lieutenant-gouverneur de la province, Mme Pauline McGibbon.

Le premier ministre du Pakistan et M. Trudeau se sont entretenus de nombreuses questions sur les plans international et bilatéral. Les deux premiers ministres ont également participé à une réunion de ministres et de hauts fonctionnaires, présidée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen.

Les deux premiers ministres ont aussi discuté de l'état actuel des relations commerciales canado-pakistanaïses, exprimant leur désir mutuel d'accroître le commerce entre les deux pays.

Au cours de la visite, le ministre des Affaires étrangères du Pakistan et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada ont signé, en présence des deux premiers ministres, un protocole en vertu duquel le Pakistan et le Canada négocieront un prêt de 50 millions de dollars pour le financement d'une ligne de transport d'énergie électrique de 500 kw entre Tarbela, le plus grand barrage en terre au monde, et Lyallpur, dans la région industrielle et agricole du Pakistan. Une fois terminée, la ligne constituera le premier chaînon d'un réseau national de distribution de l'électricité qui reliera Tarbela et Karachi, permettant ainsi la distribution d'électricité à bon marché dans tout le pays. Cette contribution, qui sera la plus importante jamais apportée par le Canada à un projet de mise en valeur en Asie, comprendra les services de génie, l'équipement et les matériaux nécessaires à la construction de la ligne, ainsi que toute formation requise en ce qui concerne la main-d'œuvre.

Dans le dessein de favoriser l'expansion commerciale et les investissements, les deux parties ont signé une convention visant à éviter la double imposition, ainsi qu'un accord d'assurance de l'investissement étranger.

Mission ministérielle en Asie du Sud-Est

Une mission commerciale de 50 personnes dirigée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Don Jamieson, partira en mars pour l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines dans le but de trouver de nouveaux débouchés pour nos biens et services dans ces pays du Sud-Est asiatique. Ces pays sont les cinq membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique, et constituent ensemble un marché annuel d'importations de 23 milliards de dollars.

La mission est formée de représentants du monde des affaires, d'institutions financières et du gouvernement fédéral. Elle s'efforcera d'accentuer les échanges commerciaux entre ces pays et le Canada, et tâchera de voir si les hommes d'affaires canadiens pourraient contribuer davantage au développement de cette région au moyen de financement bancaire et d'entreprises à participation.

Les membres de la mission rencontreront de hautes personnalités gouvernementales et du monde des affaires, ainsi que des représentants de la Banque asiatique de développement, à Manille. Ils s'intéresseront à de nouveaux marchés pour les biens et services canadiens dans les domaines suivants: industrie forestière et du bois, production, distribution et transmission d'énergie, aéroports et avions, navires et aménagement portuaire, manutention, chemins de fer et produits alimentaires.

En 1974, le Canada a exporté pour environ 194 millions de dollars de biens et services aux cinq pays en question, c'est-à-dire 1% des importations totales de ces pays. Durant la même année, les importations canadiennes en provenance de ces pays se sont élevées à environ 140 millions, soit moins de 1% de nos importations totales.

Toujours en 1974, la Malaisie exportait pour 61,3 millions au Canada, les

Philippines, pour 15,7 millions, l'Indonésie, pour 4,6 millions, Singapour, pour 51,5 millions, et les exportations Thailandaises vers notre pays s'élevaient à 6,6 millions. Enfin, nous achetions pour 0,2 million d'autres pays de cette région.

Emplacement historique

A la suite d'une recommandation favorable de la Commission des biens culturels du Québec, un avis de classement de la propriété des Soeurs Grises à Montréal, (comme emplacement historique) a été signé récemment. En conséquence, l'ensemble de la propriété appartenant à la Congrégation des Soeurs Grises se trouve protégé: conformément à la loi, elle ne peut être détruite, altérée, restaurée ou modifiée sans l'autorisation du ministre des Affaires culturelles. Le ministre a confirmé son intention de n'autoriser aucune démolition même partielle du couvent et de ses dépendances.

Le ministre L'Allier compte explorer incessamment, de concert avec la Congrégation des Soeurs Grises, les actions positives qui pourraient être entreprises pour assurer la mise en valeur de cette propriété.

Les fermetures d'hôpitaux en Ontario suscitent des rumeurs d'élections

Selon le premier ministre William Davis, les chefs des partis d'opposition de l'Ontario ont fait plusieurs déclarations inopportunes et inconséquentes sur les tentatives du gouvernement pour épargner en réduisant le nombre des hôpitaux en Ontario.

M. Davis répondait ainsi aux déclarations du chef de l'opposition, M. Stephen Lewis, du Nouveau Parti démocratique, et de M. Stuart Smith, chef du Parti libéral, selon lesquelles les fermetures d'hôpitaux pourraient entraîner des élections sous peu.

Le ministre de la Santé de l'Ontario, M. Frank Miller, a effectué une tournée de la province pour annoncer la fermeture d'hôpitaux locaux en vue de réduire de 50 millions de dollars le budget de 3 milliards alloué par la province à la santé. Le gouvernement prétend que l'Ontario a un surplus de 6 000 lits d'hôpitaux.

Un Québécois remporte la médaille d'or à la Foire des inventeurs à Bruxelles

(Texte et photos sont une courtoisie du journal Hydro-Press, Montréal.)

M. Georges Cournoyer, pianiste-compositeur et ingénieur à l'Hydro-Québec, a mérité la médaille d'or à la Foire internationale des inventeurs tenue récemment à Bruxelles (Belgique); c'est l'invention d'une *Règle musicale*, une méthode de piano tout à fait "révolutionnaire" qui a valu cette récompense à son auteur. Cet honneur qui n'est accordé que tous les cinq ans, et dans des cas vraiment exceptionnels, déclencha dans le monde de la musique des réactions en chaîne qui ont fait connaître rapidement son inventeur; en effet, les maisons les plus reconnues pour l'enseignement de la musique ont fait appel à M. Cournoyer afin de se familiariser avec sa méthode.

Une méthode née d'un chœur

"Cette invention est venue un peu à mon insu, au gré des contacts musicaux tout au long de ma carrière. Je crois que les débuts de cette méthode remontent au temps où je dirigeais le chœur de la Mécanterie de Saint-Bruno-de-Montarville" (localité située près de Montréal), nous dit Monsieur Cournoyer. C'est donc grâce aux membres de ce chœur qui ne connaissaient pas la musique que le maestro a dû trouver le moyen de les initier rapidement en leur inculquant des notions musicales de base. "On vit à une époque où l'on doit apprendre beaucoup de choses en peu de temps, dit-il, et la méthode que j'ai mise au point répond à ce besoin nouveau." Et il explique: "Ma méthode est un stimulant; finis les complexes d'incapacité devant un instrument de musique. Quel que soit l'âge, il est possible d'apprendre la musique très rapidement, de passer de la simple lecture aux arrangements musicaux, puis à la composition. Depuis deux ans que j'ai mis cette méthode à l'épreuve, je dois dire que les résultats obtenus n'ont rien de comparable avec ceux de la méthode dite traditionnelle."

Une méthode révolutionnaire

Quelle est donc cette méthode qu'on dit "révolutionnaire"? M. Cournoyer effleure d'abord le sujet en expliquant qu'il s'agit d'une réforme musicale totale par rapport à l'enseignement traditionnel. "Les préceptes musicaux mettent de 300 à 400 ans pour se renou-



L'inventeur Georges Cournoyer, en compagnie de son épouse, à une réception intime offerte par ses compagnons de travail de l'Hydro-Québec.

veler dit M. Cournoyer, et c'est en train de se faire."

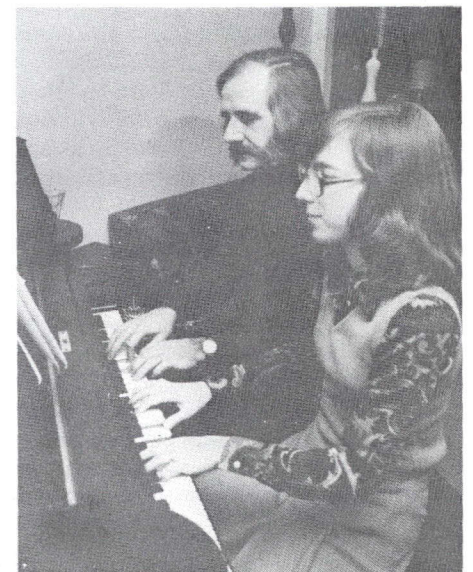
"De construction simple et facile à lire, dit-il, cette invention mesure et analyse l'étendue des sons. Il s'agit de quatre règles qui relèvent de la théorie musicale utilisée dans l'enseignement de l'harmonie. Avec ces règles on "voit" les sons, on les "touche". L'étudiant n'a plus à faire un acte de foi, il est plongé dans le concret. Il apprend le langage musical avec tout ce qu'il comporte d'intériorité."

La Règle musicale est un guide sûr; étudiants, professeurs, chefs d'orchestre ou simples amateurs, tous y trouvent leur compte. (Voir tableau en page 5).

La solitude n'existe pas quand on vit avec la musique

La musique qui l'habite a fait de Georges Cournoyer un interprète et un compositeur. La surabondance de connaissances du virtuose l'a amené à enseigner. Il ne pouvait garder pour lui tous ces trésors. Il a répondu à tous ceux qui s'adressaient à lui, peu importait leur âge ou leur rang social.

Il est sûr que "pour les jeunes qui cherchent l'évasion dans la drogue, par exemple, la musique les mènerait beaucoup plus loin si seulement ils savaient...", dit-il. Il est confiant que sa méthode sauvera certains de ces jeunes de l'ennui et du découragement... puisqu'ils auront le moyen de



Anne-Marie, 14 ans, assure déjà la relève de son père.

s'exprimer, musicalement parlant, bien sûr.

Notes biographiques

Georges Cournoyer n'avait que six ans lorsque son père adoptif l'encouragea à suivre des études de piano. Il reste vivement reconnaissant à cet homme, mais il lui fallut bien du courage et de la persévérance pour terminer ses 12 années d'études de piano, plus cinq autres au Conservatoire, pendant lesquelles il dut travailler avec un orchestre de danse pour payer ses études. Ces dures années l'ont incité à chercher une forme didactique qui pourrait démythifier l'enseignement de la musique et la mettre à la portée du plus grand nombre possible d'individus.

Pendant que germaient en lui ces grands projets, Georges Cournoyer poursuivait une carrière à l'Hydro-Québec comme représentant aux Ventes. Le *primum vivere* a soutenu l'artiste pendant ce quart de siècle. Il n'a aucun regret d'avoir ainsi partagé son temps. Aujourd'hui il pense à demain, à cet inconnu qui l'attire... au prochain concerto peut-être! Sa famille est une famille de musiciens. Son épouse l'aide dans toutes les grandes aventures musicales qu'il entreprend. Ses deux enfants se destinent à la musique tout comme leur père. Anne-Marie, l'aînée, promet déjà la relève, tandis que Louis, qui n'a que 12 ans, hésite parfois entre une étude de piano et le hockey... Leur père avoue que tous deux ont beaucoup plus de talent que



Une scène familière chez les Cournoyer. Même le petit chien "Gluck" a l'oreille musicale.

lui... et il ajoute: "Ma méthode survivra par eux ainsi que par mes élèves."

Les démarches sont déjà entreprises afin que la *Règle musicale Cournoyer* puisse être diffusée. Les brevets d'invention sont acquis; des maisons d'édition s'y intéressent sérieusement; l'une d'entre elles a même fait une offre globale pour l'acquisition de la méthode et des œuvres de Georges Cournoyer. Pour un artiste, ces négociations prosaïques dérangent un peu, mais, "on n'a rien sans rien" rétorque le musicien devenu philosophe.



Le fiston Louis a sacrifié le hockey pour un exercice de piano avec son père.

Règle musicale Cournoyer - Objectifs

Pour l'étudiant:

- . Simplifier l'étude de la musique;
- . faciliter la compréhension des composantes de l'harmonie;
- . susciter le raisonnement;
- . illustrer des sons et favoriser une meilleure mémorisation;
- . stimuler et faciliter l'auto-correction.

Pour le professeur:

- . Constituer en soi une aide à son perfectionnement;
- . lui fournir une plus grande facilité d'infusion de la science musicale;
- . activer les travaux de correction et de vérification.

Pour l'arrangeur:

- . Éliminer les solutions douteuses;
- . aider dans les travaux de vérification;
- . assurer la certitude.

Pour le compositeur:

- . Permettre l'accès à toutes les tonalités.

Pour le chef d'orchestre:

- . Permettre une vérification rapide.

Pour l'amateur:

- . Permettre de trouver l'harmonie nécessaire à l'accompagnement de la mélodie.

Objectifs spécifiques

Permettre l'étude des gammes, des intervalles et des accords, en

- 1) mesurant l'étendue des sons;
- 2) indiquant les notes formant les composantes;
- 3) qualifiant l'étendue de chaque composante;
- 4) permettant la transposition.

Les déchets solides: une société canadienne relève le défi

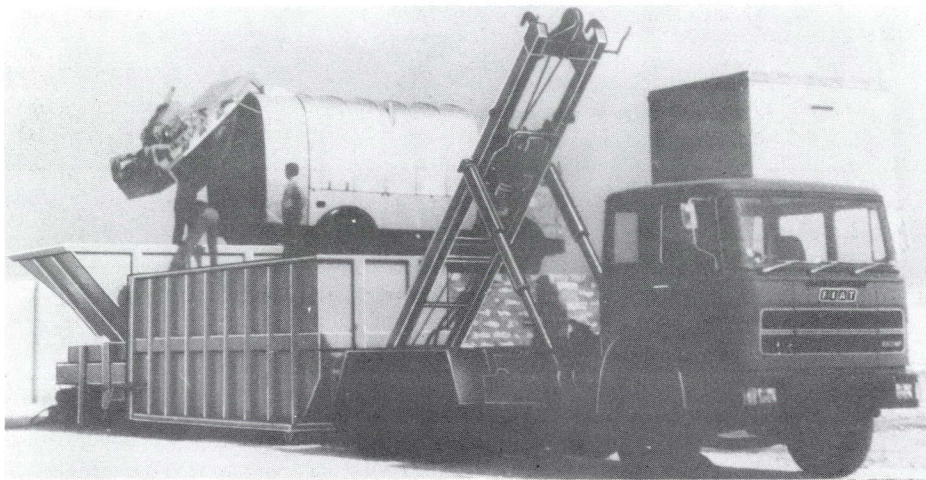
La société *Atlas Hoist & Body Incorporated* de Montréal a mis au point, avec de l'équipement de sa propre fabrication, un système qui facilite le transport et l'élimination économiques des déchets solides.

De petits véhicules cueillent les déchets dans le centre des villes et les transportent jusqu'à une station de transfert. Les déchets sont alors déversés dans un compacteur fixe qui les comprime au quart de leur taille dans un conteneur fermé.

Une fois le conteneur rempli, un

camion équipé d'une plate-forme auto-chargeuse l'enlève et le remplace par un autre. En outre, cette plate-forme s'adapte à la plupart des conteneurs d'utilisation courante. Ce système comporte plusieurs autres caractéristiques intéressantes comme la facilité d'accès, de fonctionnement et d'entretien.

La société *Atlas Hoist & Body* a dernièrement expédié en Italie un système de transfert des déchets solides. Ses produits sont également utilisés en Grande-Bretagne, en Jamaïque, en Suisse et aux États-Unis.



Système de transfert des déchets solides de la société Atlas Hoist and Body.

Dépôt des prévisions des dépenses

Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a déposé à la Chambre des communes, le 18 février, le budget des dépenses gouvernementales qui se chiffrent par 39.55 milliards de dollars pour l'année financière débutant le 1^{er} avril.

Une fois qu'auront été reçus tous les budgets supplémentaires, les dépenses pour 1976-1977 s'élèveront à 42.2 milliards de dollars, soit une augmentation de 16% par rapport à l'année financière en cours.

Soixante-dix pour cent de toutes les dépenses fédérales sont affectées aux programmes de redistribution aux personnes, aux industries et aux gouvernements provinciaux et autres.

L'augmentation proposée des effectifs de la fonction publique est de 1.3%, ce qui portera le nombre de fonctionnaires à environ 320 000, sans compter les

Forces armées.

La santé et le bien-être, les transports et le paiement des intérêts, comportent les augmentations les plus importantes.

Réductions des crédits de l'aide

En raison des restrictions budgétaires fédéral, l'augmentation des crédits de l'Agence canadienne de développement international pour l'année à venir se limitera à 10% au lieu d'être de 20% comme au cours des dernières années.

Les chiffres prévus par le gouvernement à ce chapitre sont d'un milliard de dollars cette année par rapport à 903 millions l'an dernier.

Au cours de la présente année financière, on s'attend que le pourcentage du Produit national brut consacré à l'aide extérieure passe de .587 à .569.

Les prévisions au titre des affaires extérieures sont de 241.4 millions de dollars par rapport à 204.9 millions pour l'année financière en cours.

On apprend à tout âge

Mme Cora Seidler a abandonné ses études universitaires, il y a soixante ans.

Arrière-grand-mère de 81 ans, elle espère remédier à cette situation en suivant le cours de Sociologie 100 offert par le Service de l'éducation permanente de l'Université de Regina à Moose Jaw, en Saskatchewan.

Elle précise qu'elle retourne à l'université pour une raison très simple: "Je n'ai pas eu la possibilité de continuer depuis que j'ai abandonné en 1915. J'espère maintenant obtenir mon diplôme."

Mme Seidler a terminé sa deuxième année du programme des arts à l'Université de Toronto, et elle a fréquenté une école de Regina en 1916.

Lorsqu'on lui a demandé si elle avait fait carrière dans un domaine précis, elle a répondu d'un air amusé: "J'ai été mariée quatre fois; c'est tout une carrière." Mme Seidler n'a jamais divorcé.

Elle a vécu trente ans sur une ferme située à 40 milles au sud de Moose Jaw, et vingt ans à Regina. Il y a maintenant onze ans qu'elle demeure à Moose Jaw.

Mme Seidler ajoute que son mari est très libéral et qu'il est enchanté de la voir retourner aux études.

En attendant le début de ses cours à l'université, elle a suivi des cours de bridge et de cuisine. Elle se décrit comme une "enthousiaste des régimes" et un "disciple" de l'auteur et diététicienne, feu Mme Adelle Davis.

Elle lit tous les "best-sellers" et tous les livres qu'elle peut trouver sur les vitamines, la santé physique et l'alimentation.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.